



Distribution des factures de demi - pension du 3ème trimestre avril - juillet 2026

publié le 04/05/2026

Descriptif :

Les factures de demi-pension du 3ème trimestre avril - juillet 2026 (appelées maintenant "ASAP" Avis des Sommes A Payer) ont été envoyées automatiquement le 04 mai 2026 par notre logiciel de comptabilité Opale, depuis l'adresse d'expédition :

opale-asap@noreply.phm.education.gouv.fr

Bonjour,

Les factures de demi-pension du 3ème trimestre avril - juillet 2026 (appelées maintenant "ASAP" Avis des Sommes A Payer) ont été envoyées automatiquement le 04 mai 2026 par notre logiciel de comptabilité Opale, depuis l'adresse d'expédition :

opale-asap@noreply.phm.education.gouv.fr

Si vous ne l'avez pas encore reçue, pensez à vérifier vos mails indésirables ou spams, il se peut que ce message y arrive directement.

La date limite de paiement pour ce troisième trimestre est fixée au 31 mai 2026.

N'hésitez pas à utiliser le [paiement en ligne par carte bancaire-<https://teleservices.education.gouv.fr>] (site sécurisé du Trésor Public)

- ▶ Ce mode de paiement mis en place par la Direction Générale des Finances Publiques est totalement sécurisé.
- ▶ Le paiement de la créance de demi-pension peut-être modulé (paiement en plusieurs fois) .
- ▶ Plus de risques de perte pour les élèves qui amenaient jusqu'à présent un chèque ou du numéraire à l'intendance du collège.
- ▶ Vous économisez votre temps (plus de chèque à remplir, de références à rechercher, d'enveloppe à poster ou de déplacement à l'intendance du collège).

En cas de besoin, vous pouvez joindre le service intendance au 05 46 41 41 11 ou par courriel à l'adresse suivante « int.0171184v@ac-poitiers.fr » pour toute question concernant votre facture de demi-pension.

Le gestionnaire

Hervé WEBER

